

Section Tarification Médicale
Quartier Reine Elisabeth
Rue d'Evere – 1140 EVERE – PP.O2

DEMANDE DE REMBOURSEMENT SOINS MEDICAUX (en 2 Ex)

Je, soussigné, demande l'intervention pécuniaire de la Défense dans les frais médicaux supportés et mentionnés au verso de la présente demande de remboursement (pièces originales en annexe):

NOM: PRENOM:
Numéro national:..... Numéro mécano:
Grade: Unité:
Tél Mil:
Domicile: Code postal:
Rue: N°/ boîte:
Tél Civ: GSM:

Mil cadre actif Civil EXPAT et personnes à charge ITP Mil Rés Autre

Les militaires du cadre actif recevront le remboursement sur le même numéro de compte que celui sur lequel leur traitement est versé.
Les personnes non-remunérées par BFA-R (ITP, Pers OCASC, ...) sont priées de communiquer l'IBAN et BIC:

IBAN : **BIC :**

Je souhaite préciser les circonstances spécifiques suivantes de mon recours aux soins médicaux:

Envoyé par un médecin agréé Accident de service Autre (à motiver en détail)
 Envoyé par un médecin spécialiste militaire Urgence

Je déclare avoir pris connaissance du fait que lors d'une hospitalisation ou d'un envoi vers le secteur civil pour des soins médicaux spécifiques, une lettre d'envoi/ Modèle Transfert devra être établie par un médecin militaire ou agréé et que celle-ci devra toujours être jointe à ma demande de remboursement relative. Je suis conscient du fait que pour les soins médicaux spécifiques réservés au sein de l'HMRA des règles spécifiques d'envoi vers le secteur civil sont d'application et qu'un droit de remboursement des frais médicaux encourus au sein du secteur civil ne soit possible que moyennant une lettre d'envoi/ Modèle Transfert rédigée par le médecin concerné de l'HMRA et compétent dans la spécialité.

Pour déclaration sincère:

				2	0		
J	J	M	M	A	A	A	A

SIGNATURE
(Patient)

Au cas d'un recours vers des soins kinésithérapeutiques dans le secteur civil votre demande de remboursement doit d'abord être envoyée vers votre Centre Medical Régional (CMR). Documents à joindre: lettre d'envoi, protocole des traitements subis et le décompte de votre mutualité (exc. EXPATS)

Avis du médecin militaire ou contractuel du CMR concernant le recours aux soins kinésithérapeutiques au secteur civil:

Signature et données d'identification
nominatives du médecin CMR

Ayants-droits employés en Belgique & Invalides du temps de paix (ITP)

	Montant payé	Intervention mutualité - Décompte	Réservé Sec Tar
1	€	€	€
2	€	€	€
3	€	€	€
4	€	€	€
5	€	€	€
6	€	€	€

EXPATS / personnes à charge

a. Etranger

	Nom patient	Montant payé et valuta	Réservé Sec Tar
1			€
2			€
3			€
4			€
5			€
6			€

b. Belgique

	Nom patient	Montant payé	Réservé Sec Tar
1		€	€
2		€	€
3		€	€
4		€	€
5		€	€
6		€	€

Réservé à BFA-M

Montant en chiffres

en lettres

, €

Budget :